



**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT
A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS**

**7, Rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet 1901**

EXERCICE 2020

COMITE DE LA SECF DU 20 MAI 2021

SOMMAIRE

EXERCICE 2020 (en Euro)

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

BILAN	4 et 5
COMPTE DE RESULTAT	6 et 7
ANNEXE	
I - DESCRIPTION DE L'ENTITE	10
II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE	11
III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE	13
IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
V - NOTES SUR LE BILAN	17
VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
VII - AUTRES INFORMATIONS	27

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE**

EXERCICE 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Selon ANC 2018-06			Selon CRC 1999-01	
	2020		2019 Pro forma	2019	
	BRUT	AMORT.& PROV	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	5 174 601	5 093 442	81 159	92 240	92 240
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
	5 174 601	5 093 442	81 159	92 240	92 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	8 602 935	2 607 374	5 995 560	5 995 560	5 995 560
Constructions	205 471 710	168 716 231	36 755 479	40 641 888	40 641 888
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 382 704	47 205 051	6 177 653	8 749 733	8 749 733
Immobilisations corporelles en cours	388 526		388 526	833 561	833 561
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Autres immobilisations corporelles	15 589 084	12 362 327	3 226 757	3 461 500	3 461 500
	283 434 958	230 890 983	52 543 976	59 682 243	59 682 243
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et Créances rattachées	27 478		27 478	55 972 269	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	29 799		29 799	30 336	
Participations					27 478
Créances rattachées a des participations	0		0		55 944 791
Dépôts et Cautionnements versés					30 336
	57 277		57 277	56 002 605	56 002 605
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	288 666 837	235 984 425	52 682 412	115 777 089	115 777 089
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
CREANCES					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 190 906	714 249	3 476 657	2 219 367	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres					
Créances sociales	638 715		638 715	470 915	
Créances fiscales	21 807 635	810 831	20 996 804	15 072 400	
Groupes et associés	27 435 440		27 435 440	12 212 810	
Intervenants	826 711	375 020	451 691	781 943	
Autres créances	1 792 704	584 597	1 208 108	1 232 956	
Avances et acomptes versés sur commande					333 013
Usagers et comptes rattachés					2 219 367
Personnel					239 146
Organismes sociaux					231 769
Etat					15 072 400
Groupes et associés					12 212 810
Intervenants					781 943
Autres créances					899 943
	56 692 111	2 484 697	54 207 415	31 990 391	31 990 391
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	167 996 200		167 996 200	97 903 253	77 903 253
Comptes à terme					20 000 000
Charges constatées d'avance	547 418		547 418	763 215	763 215
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	225 235 729	2 484 697	222 751 032	130 656 859	130 656 859
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL DE L'ACTIF	513 902 565	238 469 121	275 433 444	246 433 948	246 433 948

BILAN AU 31 DECEMBRE
AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	Selon ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01
	2020	2019 Pro forma	2019
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles	115 235 834	139 967 290	
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	44 917 510	44 917 510	44 917 510
Réserve pour régulation du financement des immobilisations			131 452 580
Réserves pour régulation des Encouragements à l'Elevage			8 514 710
Report à nouveau	-90 025 790	-124 268 489	-124 268 489
Excédent ou déficit de l'exercice	9 384 387	9 511 244	9 511 244
SITUATION NETTE (sous total)	79 511 941	70 127 554	70 127 554
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	387 330	541 254	541 254
Provisions réglementées			
Total I	79 899 270	70 668 808	70 668 808
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total II			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	0	150 000	150 000
Provisions pour charges	35 902 906	34 865 875	34 865 875
Total III	35 902 906	35 015 875	35 015 875
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 400 576	2 568 981	2 568 981
Emprunts et dettes financières diverses	74 074	74 074	
Dépôts et Cautionnements reçus			74 074
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 629 049	14 526 319	14 526 319
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	6 397 196	5 139 232	
Dettes fiscales (Etat)	1 517 985	2 940 906	2 940 906
Personnel			2 763 679
Organismes sociaux			2 375 553
	7 915 181	8 080 137	8 080 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 297	1 186 168	1 186 168
Autres dettes			
Groupes et associés	20 521 886	20 147 147	20 147 147
Intervenants	69 593 513	75 392 901	75 392 901
Autres dettes	24 577 223	18 252 975	13 710 984
Régularisation et frais de gestion divers			4 541 991
	114 692 622	113 793 022	113 793 022
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	473 468	520 564	520 564
Total IV	159 631 267	140 749 265	140 749 265
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF	275 433 444	246 433 948	246 433 948

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01
	2020	2019 Pro forma	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	176 810	193 890	193 890
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	79 070	63 889	
Ventes de marchandises			63 889
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service			
Entrées sur les hippodromes	92 781	152 727	152 727
Plus-values s/prix de réclamation	79 343	95 779	95 779
Entrées et forfaits	1 990 078	1 891 620	1 891 620
Autres produits	2 238	524 171	524 171
Autres ressources	2 326 072	2 606 045	2 606 045
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 137 951	2 088 203	2 088 203
Produits des activités annexes	2 859 926	3 644 801	3 644 801
Dont parrainages	535 011	327 230	
Produits de parrainage des épreuves			327 230
	10 023 399	11 330 577	11 330 577
Produits de tiers financiers			
Concours publics et subventions d'exploitation	5 300	203 445	
Subventions d'exploitation			203 445
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Dont redevance perçue Online hippique courses françaises	41 126 125	36 235 096	36 235 096
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c	9 352 620	9 323 958	
Autres produits et transfert de charges			837 726
Reprises sur provisions et amortissements			8 486 270
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
Produits du pari mutuel et services communs			
Produits P.M.H.	1 565 153	3 149 880	3 149 880
Produits P.M.U.	407 726 127	464 675 587	464 675 587
Redevance On line hippique courses étrangères	6 288 208	2 406 458	2 406 458
Autres	-6	38	
	415 579 489	470 231 925	470 231 925
Total I - PRODUITS EXPLOITATION- PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	476 342 806	527 582 817	527 582 817
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes			
Achats			2 539 470
Services extérieurs	7 450 515	10 326 941	7 787 471
Charges P.M.H. (concessionnaire)	840 762	2 168 913	2 168 913
Autres services extérieurs	19 573 183	27 269 963	27 269 963
	27 864 460	39 765 817	39 765 817
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	2 169 487	2 153 838	2 153 838
Salaires et traitements	11 410 838	13 560 995	13 560 995
Charges sociales	5 327 342	6 315 481	6 315 481
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 437 534	8 914 225	8 914 225
Dotations aux provisions	11 563 127	10 912 278	
Dot. aux provisions sur actif circulant			63 523
Dot. aux provisions pour risques et charges			10 848 755
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
Autres charges de gestion courante			
Opérations P.M.H.			
Opérations P.M.U.	96 300 595	129 638 132	129 638 132
Charges d'autres organismes communs	84 335 401	46 987 644	46 987 644
Charges spécifiques : Encouragements à l'Elevage sur fonds propres	211 705 277	253 421 572	253 421 572
Compensation TVA	-6 589	-27 905	-27 905
Autres charges	8 709 933	6 458 114	6 458 114
	401 044 616	436 477 559	436 477 559
Total II - CHARGES D'EXPLOITATION - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	467 817 405	518 100 193	518 100 193
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 525 401	9 482 624	9 482 624

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01
	2020	2019 <i>Pro forma</i>	2019
PRODUITS FINANCIERS			
De participation		7 125	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	675 569	701 219	708 344
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III- PRODUITS FINANCIERS	675 569	708 344	708 344
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	16 794	7 914	7 914
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV- CHARGES FINANCIERES	16 794	7 914	7 914
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	658 776	700 430	700 430
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	3 076	54 849	54 849
Sur opérations en capital	316 729	324 368	324 368
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	484 560		
TOTAL V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	804 365	379 217	379 217
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	495 800	319 635	319 635
Sur opérations en capital	44 368		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	63 988	731 393	
Dot. aux provisions exceptionnelles			731 393
TOTAL VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	604 156	1 051 028	1 051 028
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	200 210	-671 811	-671 811
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	477 822 741	528 670 378	528 670 378
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	468 438 355	519 159 135	519 159 135
EXCEDENT OU DEFICIT	9 384 387	9 511 244	9 511 244
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

	2020		2019	
Produits	407 726 127		464 675 587	
Frais de Gestion	96 300 595	311 425 532	129 638 132	335 037 455
Pari Mutuel Hippodrome				
Produits	1 565 153		3 149 880	
Frais de Gestion	832 427	732 726	2 136 182	1 013 698
Redevance sur On line	47 414 333	47 414 333	38 641 554	38 641 554
Produits nets liés aux enjeux		359 572 592		374 692 707
Autres Produits SECF				
Cotis Soc.	176 810		193 890	
Ress. rattachées organis. courses	2 699 449		2 991 527	
Ress. rattachées prest. annexes	2 326 072		2 606 045	
Produits terrains entraînement	2 137 951		2 088 203	
Ventes marchandises	79 070		63 889	
Produits activités annexes	2 859 926		3 644 801	
Subventions d'exploitation	5 300		203 445	
Autres produits de gestion courante	472 020	10 756 599	837 726	12 629 526
Total Produits		370 329 190		387 322 233
Encouragements				
Encouragements à l'Elevage	-211 705 277		-253 421 572	
Insuff. Financ. F.C. s/pr. Éleveurs	0	-211 705 277	0	-253 421 572
Charges Fédératives	-84 335 401	-84 335 401	-46 987 644	-46 987 644
Compensation TVA	6 589	6 589	27 905	27 905
Charges d'Exploitation				
Achats	-1 970 199		-2 539 470	
Services Extérieurs	-5 480 316		-7 787 471	
Autres Services Extérieurs	-19 581 518		-27 302 695	
Impôts et Taxes	-2 169 487		-2 153 838	
Charges de Personnel	-16 738 181		-19 876 475	
Autres charges de gestion courante	-8 709 933	-54 649 633	-6 458 114	-66 118 063
Total Charges		-350 683 722		-366 499 376
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)		19 645 468		20 822 857
Amortissements	-8 437 534		-8 914 225	
Provisions nettes	-2 682 533	-11 120 067	-2 426 008	-11 340 233
Résultat d'Exploitation		8 525 401		9 482 624
Charges et Produits financiers		658 776		700 430
Charges et Produits exceptionnels		200 210		-671 811
Résultat net		9 384 387		9 511 244

ANNEXE

EXERCICE 2020

(en Euro)

I - DESCRIPTION DE L'ENTITE

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- IV-1 Règles et principes généraux
- IV-2 Dérogations aux prescriptions comptables
- IV-3 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

V - NOTES SUR LE BILAN

- V.1 Valeurs nettes des immobilisations
- V.2 Tableau des provisions
- V.3 Variation des fonds associatifs
- V.4 Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre
- V.5 Produits à recevoir
- V.6 Charges à payer
- V.7 Charges et produits constatés d'avance
- V.8 Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières
- V.9 Immobilisations en Crédit-bail

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- VI. A. – Détail des charges d'exploitation
 - VI.A.1. Services Extérieurs
 - VI.A.2. Autres Services Extérieurs
 - VI.A.3 Impôts, taxes et versements assimilés
 - VI.A.4 Charges d'autres Services Communs
 - VI.A.5. Charges compensation TVA
 - VI.A.6. Charges spécifiques Encouragement à l'Elevage
 - VI.A.7. Autres charges de gestion courante
- VI. B. – Détail des produits d'exploitation
 - VI.B.1. Produits P.M.H.
 - VI.B.2. Produits P.M.U.
 - VI.B.3. Autres produits

VI. C. – Détail des charges et produits exceptionnels

VII - AUTRES INFORMATIONS

- VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association
- VII. 2. – Salariés dirigeants
- VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché
- VII. 4. – Eléments concernant les organismes liés
- VII. 5. – Engagements hors bilan
- VII. 6. – Ventilation des effectifs au 31 décembre
- VII. 7. – Consolidation

I - DESCRIPTION DE L'ENTITE

Association de la loi de 1901 héritière de la société d'amélioration du cheval français de demi-sang, la société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF), également appelée Le Trot, est la société de courses agréée par le ministre de l'agriculture comme société mère de courses de chevaux pour les courses de Trot. Son équivalent pour les courses de Galop et d'obstacles est la société de courses France Galop.

La loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne a modifié la loi du 2 juin 1891 ayant pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux, dont l'article 2 précise désormais que chaque société mère « exerce sa responsabilité sur l'ensemble de la filière dépendant de la spécialité dont elle a la charge. Elle propose notamment à l'approbation de l'autorité administrative le code des courses de sa spécialité, délivre les autorisations qu'il prévoit, veille à la régularité des courses par le contrôle des médicaments, tant à l'élevage qu'à l'entraînement, et attribue des primes à l'élevage. » Cette même loi précise que les sociétés mères ont des obligations de service public : élaboration et tenue du code des courses ; organisation des courses ; conditions d'attribution et de répartition des récompenses ; modalités de régulation des courses et de la filière ; financement des équipements nécessaires à l'organisation des courses ; sélection des chevaux ; formation professionnelle.

Les sociétés mères jouent également un rôle central dans l'organisation du pari mutuel et le financement de la filière hippique. Elles possèdent 95% des droits de vote à l'assemblée générale du GIE du Pari Mutuel Urbain (PMU), à qui elles ont confié la prise et le traitement des paris hors hippodrome, et qui constitue leur principale source de financement.

LeTROT perçoit depuis le 1er janvier 2014 le produit de la taxe sur les paris hippiques en ligne que les opérateurs de paris hippiques sur Internet doivent payer.

Enfin, en tant que société de courses, LeTROT exploite ou organise des courses de Trot sur les hippodromes de Vincennes, Enghien, Cabourg, Caen et Vichy. Elle possède et gère le domaine de Grosbois, situé à Boissy-Saint-Léger, qui comprend un centre d'entraînement d'envergure internationale.

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

II-1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Suite à la crise sanitaire mondiale liée à la COVID, l'industrie des courses est entrée pour la première fois de son histoire dans une phase prolongée d'absence quasi-totale de recettes. Cette phase exceptionnelle, était quelque chose d'imprévisible et des mesures d'urgences se sont imposées à l'Institution notamment la mise en chômage partiel de 90% des salariés de l'Institution. La suspension des courses françaises du 17 mars au 10 mai a entraîné l'interruption de la prise de paris offline sur le réseau national France. Seule s'est maintenue pendant cette période une prise de paris hippiques sur internet sur les courses étrangères suédoises pour LeTrot.

L'activité connaît un net rebond pendant les mois de l'été et une bonne résistance pendant le deuxième confinement avec des courses à huis clos et cela grâce aux économies de charges de l'ensemble de l'Institution, à la progression des enjeux internet malgré la fermeture de 3000 points de ventes et aux délais de paiements des charges sociales et fiscales.

Suite d'une décision de Conseil d'Administration du PMU, ce dernier a remboursé aux sociétés mères l'intégralité des comptes courants bloqués pour un montant de 112 M€ dont 56 M€ au Trot.

LeTrot a décidé lors de son conseil d'Administration de décembre 2020 de verser une partie des excédents prévisionnels de 2020, 8 M€ en une prime de solidarité COVID aux propriétaires et éleveurs ayants courus à compter du 11 mai et n'ayant pas eu l'occasion de gagner plus de 12.000 €. Le solde des excédents est conservé en réserves afin de maintenir le niveau des encouragements versés sur 2021 et ce malgré la poursuite de la fermeture d'une partie des points de vente qui continue de pénaliser l'activité depuis janvier 2021.

II-2 - ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

* Le calendrier de l'année 2020 a comporté 164 événements contre 183 en 2019. La répartition pour 2020 est la suivante :

- . 138 événements organisés par la SECF
- . 6 événements organisés par la S.C.C.A.
- . 20 événements organisés par les sociétés de Province.

* Le compte courant de la SECF auprès du PMU, a été remboursé en octobre 2020, anciennement inscrit en immobilisations financières pour 55 945 K€ au 31/12/2019.

* Une aide complémentaire à l'emploi de 1% des gains de courses, acquis en France par les écuries d'entraînement, a été instituée en 2006 sous certaines conditions et figure au poste « encouragements à l'élevage » pour un montant de 1 374 K€, contre 1 665 K€ sur l'exercice précédent. Elle s'ajoute à l'aide à l'emploi, versée depuis 1997, d'un montant de 1 547 K€ en 2020, contre 1 682 K€ en 2019.

- * La prise en charge de l'ORPESC en 2020 s'élève à :
- 121 K€ au titre de l'aide sociale et des charges de fonctionnement
 - 5 361 K€ au titre des ARS et de la Prévoyance

* La fiscalité a changé le 1er janvier 2014. Ainsi l'article 22 de la loi n°2013-1279 du 23 décembre 2013 de finances rectificatives pour 2013 réintroduit la taxe affectée prévue initialement dans la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 concernant l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne. Les fourchettes sont les suivantes : Pour la taxe affectée : entre 5,5% et 6,5%. Pour le prélèvement fiscal : entre 4,6% et 5,7% soit au total 6,4% et 7,5% en tenant compte de la CSG et de la CRDS

* Le décret 2013-1320 du 27 décembre 2013 a modifié le décret 2020-909 du 3 août 2010 fixant le taux de la taxe affectée et a précisé que ce taux est de 5,9%. Le décret 2014-1694 du 30 décembre 2014 a porté ce taux à 6,1%. Ce taux a été porté à 6,3% par le décret 2015-1853, 6,5% par le décret 2016-1935 du 28 décembre 2016 et 6,7% par le décret 2017-1829 du 28 décembre 2017.

* En 2020 la quote part de résultat du GIE PMU liée au paris sur internet s'élève à :

- 255 K€ pour les paris sportifs et le poker,
- + 14 250 K€ pour les paris hippiques.

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Compte tenu des bons chiffres obtenus pendant les périodes sans restriction, l'activité devrait revenir à niveau satisfaisant dès la réouverture de tous les points de vente. A la date d'arrêté des comptes 2020 par le Conseil d'Administration, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de LeTrot à poursuivre son exploitation.

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES

IV-1 - Règles et principes généraux.

a) Le bilan et le compte de résultat de la Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français sont établis conformément au règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au JO du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application du nouveau règlement comptable n'a entraîné aucune modification de règle comptable.

b) Suite au nouveau règlement il y a eu un changement de présentation comptable. Les modifications de présentation des comptes ont été traduites dans la colonne "2019 pro forma" au niveau du Bilan et du Compte de résultat. Par ailleurs, la colonne 2019 CRC-99 de l'exercice précédent au 31.12.2019 n'a pas été modifiée et correspond aux comptes arrêtés par le Conseil d'administration et certifiés par le Commissaire aux comptes.

IV-2 - Dérogation aux prescriptions comptables.

Néant

IV-3 - Modes et méthodes d'évaluation appliqués.

a) - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, aucune réévaluation n'ayant été pratiquée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Immobilisations incorporelles	10% à 100% (1 à 10 ans)
- Bâtiments	3,33% à 20% (5 à 30 ans)
- Pistes et ouvrages d'art	3,33% à 10% (10 à 30 ans)
- Installations, Agencements, Mobiliers de bureau	6,66% à 10% (5 à 15 ans)
- Installations techniques, Outillage, matériels de transport et de bureau	6,66% à 20% (3 à 30 ans)
- Matériel Informatique	3,33% à 33,33% (3 à 30 ans)

b) - Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

c) - **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

d) - **Provision pour charges**

* Départs à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite s'élèvent à fin décembre 2020 à 11 378 K€ contre 11 304 K€ en 2019. 4 586 K€ concernent le GTHP.

Pour la part SECF s'élevant à 6 792 K€, le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des salaires :
Sites : 0,50 %
Siège : 0,50 %
Rotation du personnel :
De 0 à 6% selon les catégories d'âge
Taux d'actualisation : 0,59 %
Table de survie : INSEE TD-TV 13-15

Les modalités de calcul de ces provisions sont conformes aux règles en vigueur depuis les lois de financement de la sécurité sociale de 2007 et 2008 et de la réforme des retraites de 2010 et 2011(LFSS du 21/12/2011)

* Régime de fin de carrière et licenciement

Les charges futures du régime de fin de carrière du P.MU. sont couvertes en totalité dans ses propres comptes.

Concernant le G.T.H.P., la quote-part de la S.E.C.F. est incluse dans nos provisions.

▪ Aide sociale

Depuis 2003, une aide sociale est attribuée aux professionnels retraités du trot qui répondent aux conditions définies par le règlement de cette aide et qui en font la demande. Le montant, correspondant aux capitaux constitutifs provisionnés pour servir cette aide, est estimé à 21 530 K€ au 31 décembre 2020, contre 20 497 K€ en 2019.

Le montant de cet engagement fait l'objet depuis 2010 d'une évaluation actuarielle des aides sociales en service, sous forme d'une rente viagère, éventuellement réversible, intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des allocations : 2%

Taux de mariage :

De 4 à 85,5% en fonction de l'âge

Taux d'actualisation : 0,1%

La sensibilité au taux d'actualisation et au taux de progression des aides est la suivante :

Taux d'actualisation	Taux de progression des aides				
	1,50%	1,75%	2,00%	2,25%	2,50%
-0,20%	21 265 974	21 606 080	21 952 892	22 306 544	22 667 178
-0,10%	21 129 637	21 466 716	21 810 432	22 160 920	22 518 317
0,00%	20 994 647	21 328 732	21 669 386	22 016 743	22 370 939
0,10%	20 860 987	21 192 110	21 529 736	21 873 997	22 225 028
0,20%	20 728 641	21 056 835	21 391 467	21 732 666	22 080 566
0,30%	20 597 594	20 922 891	21 254 560	21 592 731	21 937 535
0,40%	20 467 830	20 790 262	21 119 002	21 454 177	21 795 919

A compter du 31/12/2018, il a été décidé que ce système d'allocation cesserait dans les 15 ans (soit le 31/12/2033).

V - NOTES SUR LE BILAN 2020

V.1 - Valeurs nettes des immobilisations.

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Début d'exercice	Acquisitions	Transferts s/immo en cours	Compte à Compte	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 097 222	77 379				5 174 601
Immobilisations corporelles						
Terrains	8 602 935					8 602 935
Construct	204 854 191		617 519			205 471 710
Install. Matériel	53 553 990	295 613	236 157		703 056	53 382 704
Installations générales	2 345 293		48 455			2 393 749
Véhicules	1 370 728	7 601				1 378 329
Matériel bureau&info	3 728 618	494 764	25 040		80 396	4 168 026
Mobilier	3 395 136	1 085				3 396 221
Matériel divers	4 195 668	18 736	38 355			4 252 759
Immobilisations en cours	833 561	609 809	-965 527	89 318		388 526
TOTAL	287 977 342	1 504 988		89 318	783 452	288 609 559

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Transferts		Sorties	Fin d'exercice
AMORTISSEMENTS						
Immobilisations incorporelles	5 004 981	88 460				5 093 442
Immobilisations corporelles						
Construct	164 212 303	4 503 928				168 716 231
Install. Matériel	44 804 256	3 056 762			655 968	47 205 051
Installations générales	716 423	223 231				939 655
Véhicules	1 258 785	42 894				1 301 680
Matériel bureau&info	3 255 818	316 948				3 572 766
Mobilier	2 794 656	102 982				2 897 638
Matériel divers	3 548 261	102 328				3 650 589
PROVISIONS						
Immobilisations corporelles						
Terrain	2 607 374					2 607 374
TOTAL	228 202 858	8 437 534			655 968	235 984 425

V.2 - Tableau des provisions

	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques :				
- Autres	150 000	0	150 000	0
Provisions pour charges :				
- Départs à la retraite	11 303 739	7 259 485	7 184 739	11 378 485
- Litiges	2 987 283	411 988	484 560	2 914 711
- Médailles du travail	78 394	79 974	78 395	79 973
- Aide aux professionnels	20 496 459	2 478 638	1 445 360	21 529 737
Provisions pour risques et charges	35 015 875	10 230 085	9 343 054	35 902 906
Provisions pour dépréciation des immobilis. financières	0			0
Provisions pour dépréciation des créances	1 109 767	1 397 030	22 100	2 484 697
TOTAL	36 125 642	11 627 115	9 365 154	38 387 603

V . 3 - Variation des fonds propres / fonds associatifs.

	A l'ouverture 2020	Affectation du résultat 2019	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture 2020 2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	131 452 580	-16 216 746		16 216 746	115 235 834
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage					
- Réserve Antérieure	8 514 710	-8 514 710		8 514 710	0
- Réserve Accord 2004-2007	0			0	0
Autres réserves					
- Vincennes 2025	30 000 000				30 000 000
- Autres	14 917 510				14 917 510
Report à nouveau	-124 268 489	34 242 699	34 242 699		-90 025 790
Excédent ou déficit de l'exercice	9 511 244	-9 511 244	9 384 387	9 511 244	9 384 387
Situation nette	70 127 554	0	43 627 086	34 242 699	79 511 941
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement	541 254			-153 924	387 330
Provisions réglementées					
TOTAL	70 668 808	0	43 627 086	34 088 775	79 899 270

	A la clôture 2020 2020	Projet d'affectation du résultat 2020	au 31/12/2020 après affectation du résultat 2020
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	115 235 834,20	-62 940 752 0	52 295 082,00 0
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage			
- Réserve Antérieure	0	9 384 387	9 384 387
- Réserve Accord 2004-2007	0		0
Autres réserves			
- Vincennes 2025	30 000 000		30 000 000
- Autres	14 917 510		14 917 510
Report à nouveau	-90 025 790	62 940 752	-27 085 038
Résultat de l'exercice	9 384 387	-9 384 387	0
Situation nette	79 511 941	0	79 511 941
Fonds propres consommables			
Subvention d'investissement	387 330		387 330
Provisions réglementées			
TOTAL	79 899 270	0	79 899 270

V.4 - Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2020

CREANCES	Montant	Degré de liquidité de l'actif		DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Créances de l'actif circulant :				- Dettes :			
				Dépôts et Cautionnements reçus.....	74 074		74 074
Avances et acomptes versés sur commandes Usagers et comptes rattachés	367 232 4 190 906	367 232 3 797 335	393 571	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	2 400 576	1 272 620	1 127 956
Créances fiscales et sociales				Regul frais Gestion et divers.....	431 981	431 981	
- créances personnel	99 466	99 466		Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	33 629 049	33 629 049	
- créances sociales	539 249	539 249		Dettes fiscales et sociales			
- créances fiscales	21 807 635	21 807 635		- provision / primes personnel et charges à payer	2 269 700	2 269 700	
Groupes et associés				- organismes sociaux : provision et charges à payer	4 127 496	4 127 496	
- GIE - PMU	18 248 771	18 248 771		- Etat - charges à payer.....	1 517 985	1 517 985	
- G.T.H.P.	524	524		Groupes et associés			
- France GALOP	528 704	528 704		- Féd.Nat, PMH, PMU, GTHP.....	20 521 886	20 521 886	
- Equidia	834 824	834 824		Intervenants			
- Orpesc et divers institution	7 822 617	7 822 617		- Propriétaires, entraineurs, sociétés.....	69 593 513	69 593 513	
Intervenants (propriétaires, sociétés, fonds commun)				Autres dettes	24 145 241	24 145 241	
- Propriétaires	423 552	423 552	129 555	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	446 297	446 297	
- Sociétés de courses et C.R.T.	388 804	259 249					
- Autres	14 355	14 355					
Autres créances							
- Débiteurs divers	568 878	481 168	87 710				
- Sociétés de courses	573 936		573 936				
- Produits à recevoir	282 658	282 658					
TOTAL	56 692 111	55 507 339	1 184 772	TOTAL	159 157 799	157 955 769	1 202 030

V.5 - Produits à recevoir

	2020	2019
. Avances et acomptes / Avoirs à recevoir	367 232	333 013
. Factures à établir sur frais de gestion	1 589 491	
. Factures à établir	158 313	73 898
. Etat	10 530 089	6 676 783
. Groupes et associés		
. Intervenants		
. Autres créances	282 658	65 955
. Intérêts courus à recevoir		1 198 876
TOTAL	12 927 783	8 348 525

V.6 - Charges à payer

	2020	2019
	317 611	4 436 242
. Avoirs à établir sur frais de Gestion	286 501	
. Avoirs à établir divers	31 110	
. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés sur factures non parvenues Biens et services	31 839 420	10 547 093
sur factures non parvenues Immobilisations	30 381	
. Dettes Fiscales et Sociales	3 122 567	3 155 129
Personnel	2 263 078	
Organismes Sociaux	859 489	
Taxes diverses	0	
. Groupes et associés		
. Autres dettes diverses	18 596 024	7 507 371
Aides à l'emploi	1 544 205	
Aide Complémentaire à l'emploi	836 115	
Solde loyer Ville de Paris	32 222	
Taxe foncière Ville de Paris	939 000	
Concours Modèles	144 625	
Primes de Sélection	551 500	
Primes TVA		
Amateurs	188 658	
Internationale	1 111 200	
Frais fonctionnement & action sociale ORPESC	118 167	
ARS et prévoyance ORPESC	5 360 534	
Prime solidarité COVID 2020	7 742 610	
Divers	27 186	
TOTAL	53 875 622	25 645 835

V.7 - Charges et Produits constatés d'avance

	2020	2019
. Charges constatées d'avance	547 418	763 215
Maintenance + Entretien périodiques	98 677	
Assurances	402 339	
Publicité, communication	0	
Prestations diverses	20 687	
Divers	25 716	
. Produits constatés d'avance	473 468	520 564
Licences, assurances professionnelles, abonnement bulletin	308 201	
Cotisations Sociétaires	46 360	
Amateurs	53 800	
Club Uranie, Orangerie, locations diverses	64 880	
Divers	227	

V.8 - Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières

	Nombres	Valeurs	2020
. Crédit du Nord			56 314 568
CDN		15 000 000	
Compte sur livret		41 314 568	
. Crédit Lyonnais			0
LCL			
. Arkéa Banque			75 033 147
Compte rémunéré		25 002 217	
Compte sur livret		50 030 930	
			131 347 715

V.9 - Immobilisations en crédit bail

Eléments non significatifs.

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI. A. - Détail des Charges d'Exploitation

VI. A. 1. - Services extérieurs

	2020	2019
Impressions Publications	67 434	126 545
Fournitures et autres matières	1 902 765	2 412 924
Locations	799 640	993 038
Entretiens	3 440 018	4 875 505
assurances	1 174 151	1 722 728
Services Extérieurs Divers	66 507	196 200
TOTAL	7 450 515	10 326 941

VI. A. 2. - Autres Services extérieurs

	2020	2019
Rémunération d'intermédiaires	2 197 680	2 753 390
Publicité, Publications, Rel. Publiques	3 975 356	7 548 540
Déplacements, Missions et Réceptions	1 259 641	2 139 396
Gardiennage	908 085	1 287 155
Prestations Audio-Vidéo	6 469 557	6 895 580
Autres Services Extérieurs Divers	4 762 864	6 645 902
TOTAL	19 573 183	27 269 963

VI. A. 3. - Impôts, taxes et versements assimilés

	2020	2019
Participation Employeurs à la formation continue	130 095	122 858
Contribution additionnelle de transport	271 183	314 885
Taxe d'apprentissage	21 990	-71
Taxe foncière	1 140 240	1 088 904
Contribution foncière des entreprises	14 487	25 347
Taxe sur les bureaux & habitation	160 396	161 697
Contribution Agefiph		20 690
Allocation logement		0
Autres taxes diverses (dont TVA/gains de courses non récupérée)	431 097	419 528
TOTAL	2 169 487	2 153 839

VI. A. 4. - Charges d'Autres Organismes Communs

	2020	2019
G.T.H.P.	6 593 823	8 004 144
AFASEC	7 700 000	9 000 000
ORPESC	5 651 096	1 912 117
Fédération Nationale	36 458 373	17 783 396
LCH	2 244 993	2 204 305
Equilibrage FG	25 687 116	8 083 682
TOTAL	84 335 401	46 987 644

En 2020, les charges de la Fédération nationale prennent en compte la rémunération des sociétés de Province, anciennement versée par la SECF en déduction du produit net sur enjeux les années précédentes.

VI. A. 5. - Charges compensation TVA

	2020	2019
Prime TVA Non assujétis	-6 589	-27 905
Fonds Equitation		
TOTAL	-6 589	-27 905

VI. A. 6. - Charges spécifiques : Encouragement à l'élevage

	2020	2019
Prix et Allocations	69 770 920	87 645 860
Prix et Allocations - Province	108 259 725	134 331 889
Primes écuries	233 029	260 686
Engagements et forfaits	0	
0,60 % sur prix distribués	720 773	897 287
Objets d'art	151 260	170 423
Transports		
Primes Eleveurs	20 992 126	25 888 437
Amateurs	189 527	178 802
Primes de Selection	552 000	559 000
Primes Concours de modeles	144 625	131 600
Aide aux Entraîneurs	1 547 205	1 682 435
Aide complémentaire à l'emploi aux Entraîneurs	1 374 476	1 664 653
Prime solidarité Covid 2020	7 742 610	
Subventions diverses	27 000	10 500
TOTAL	211 705 277	253 421 572

VI. A. 7. - Autres Charges de gestion courante

	2020	2019
Aide sociale	1 445 360	1 348 951
Contribution Vichy	1 199 319	1 315 641
Indemnité retrait poulinières		
Participation transport	1 000	1 000
20% Propriétaire à l'étranger		
International	5 714 014	3 092 939
Autres subvention	270 917	440 890
Divers	79 323	258 693
TOTAL	8 709 933	6 458 114

VI. B. - Détail des Produits d'Exploitation

VI. B. 1. - Produits P.M.H.

	2020	2019
Vincennes	1 274 089	2 562 022
Enghien	119 489	253 508
Caen	20 611	59 684
Cabourg	134 307	214 658
Vichy	16 656	60 007
TOTAL	1 565 153	3 149 880

VI. B. 2. - Produits P.M.U.

	2020		2019	
	OFF	ON	OFF	ON
Vincennes	199 152 782	5 780 668	247 277 398	1 952 739
Enghien	37 503 952	1 140 507	40 623 354	343 100
Caen	12 991 775	423 896	12 372 596	124 154
Cabourg	20 674 769	636 115	21 824 254	182 580
Vichy	9 348 715	325 916	12 990 427	118 190
Courses étrangères	23 400 641	940 429	34 762 918	472 876
Province	90 010 062	5 002 043	89 753 085	1 877 917
Siège		393 857		
TOTAL	393 082 695	14 643 432	459 604 032	5 071 555

VI. B. 3. - Autres Produits

	2020	2019
Cotisations sociétaires	176 810	193 890
Ressources rattachées à l'organisation de réunions :		
Entrées sur les hippodromes	92 781	152 727
Plus-values s/prix de réclamation	79 343	95 779
Produits de parrainage des épreuves	535 011	327 230
Entrées et forfaits	1 990 078	1 891 620
Autres produits	2 238	524 171
Cession droits exploitation image et promotion filière Equidia	1 750 000	1 750 000
Ressources rattachées à des prestations annexes	576 072	856 045
Produits des Terrains et autres lieux d'entraînement	2 137 951	2 088 203
Ventes marchandises	79 070	63 889
Produits des activités annexes	2 859 926	3 644 801
Autres produits de gestion courante et transfert de charges	472 020	837 726
TOTAL	10 751 299	12 426 081

VI . C - Détail des charges et des produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2020	2019
. Sur opérations de gestion	3 076	54 849
Autres produits exceptionnels divers		533
Annulation FNP non reçues		38 544
Regularisations fournisseurs et intervenants	1 576	
Regularisations solde antérieurs CRT		9 772
Regularisations / exercices antérieurs		
Pénalités, jugement	<u>1 500</u>	<u>6 000</u>
. Sur opérations en capital	316 729	324 368
Quote part subventions investissements	174 387	276 068
Produits des cessions d'éléments d'actif Autres	142 343	48 300
. Reprise sur provision exceptionnelle	484 560	
Provision PMH	484 560	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2020	2019
. Sur opérations de gestion	495 800	319 635
Autres charges exceptionnelles diverses		
Institution PMH	484 560	
transactions et indemnisations	9 425	69 074
Regularisations / exercices antérieurs	1 622	250 561
Penalités	<u>194</u>	
. Sur opérations en capital	44 368	
Valeur Cpte. des Elts d'actif cédés	<u>44 368</u>	
. Dotation provision exceptionnelle	63 988	731 393
Provision litiges salariés Institution	<u>63 988</u>	<u>731 393</u>

VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association

La SECF est dirigée par un Président, Monsieur Jean-Pierre Barjon qui ne perçoit pas de rémunération au titre de sa fonction.

VII. 2. – Salariés dirigeants

Les dirigeants salariés sont : Mme Valérie Francois, Directrice du Marketing et de la Communication, Mr Guillaume Maupas, Directeur Technique et Mr Francois Laurans, Directeur Administratif et Financier. Le SECF ne communique pas le niveau des rémunérations car cela reviendrait à donner une information individuelle.

VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché

La SECF n'a pas effectué de transaction avec des personnes physiques ou morales non courantes ou non conclues à des conditions de marché

VII.4 - Éléments concernant les organismes liés.

	FRANCE GALOP	FNCH	LCH	G.I.E.- P.M.U.	G.I.E.- P.M.H.	G.T.H.P.	EQUIDIA	A.F.A.S.E.C.	ORPESC
BILAN 2020									
Actif									
Immobilisations financières									
Immobilisations						72 218			
Créances rattachées à des participations									
Dividende à recevoir									
Avances et acomptes							302 854		
Clients									
Groupes et Associés	528 704			17 677 199	688 240	524	531 970		7 134 377
Intervenants									
Passif									
Provisions pour risques & charges									
Subventions d'investissements	20 462								
Fournisseurs	30 849 056								
Groupes et Associés	314 621	17 417 247	644 841	722 779		1 122 007		300 000	
Autres				30 756					5 478 701
COMPTE DE RESULTAT 2020									
Charges									
Charges P.M. et autres services communs	25 707 547	36 458 373	2 244 993	95 651 401		6 593 823		7 700 000	5 651 096
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				649 194					
Autres Charges	461 630	120	5 875	903 589		5 863 404	2 629 054		
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Produits									
Pari Mutuel				394 647 849					
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				14 643 432					
Prestations de services	259 331	8 000		5 422 587			1 774 032		35 000
Produits Financiers									
Produits Exceptionnels				45 343					
Autres produits	132 590			173 528					

VII. 5 - Engagements hors Bilan

* Caution bancaire Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes prêt souscrit par société de courses de Vichy

Sommes totales restant dues au 31/12/2020 : 420 997,53 €

* Caution solidaire France Galop et SECF pour les comptes parieurs en ligne et hors ligne du PMU

En ligne : 20 000 K€

Hors ligne : 8 000 K€

* Engagements liés à la responsabilité de membre dans les G.I.E. et d'adhérents dans les Associations.

	(P.M.U.	312,9 M.€
	(P.M.H.	1,8 M.€
Total passif du	(G.T.H.P.	12,5 M.€
	(O.R.P.E.S.C.	13,2 M.€
	(A.F.A.S.E.C	23,7 M.€

* L'évaluation des engagements relatifs au régime des Allocations de retraite supplémentaires (ARS) de l'ORPESC au 31/12/2020 tient compte de la mise en place du nouveau régime à partir du 1er octobre 2014 en application de l'accord du 22/04/2014.

Le financement des ARS est assuré par le Fonds des Gains Non Réclamés (FGNR). En cas d'insuffisance du FGNR, les sociétés mères abondent pour la différence.

Selon l'étude réalisée par les consultants de l'ORPESC (SPAC actuaires), le montant actuariel des retraites supplémentaires se rapportant aux salariés de la S.E.C.F. s'élève à 57,2 M€ au titre des services passés.

Cet engagement a été évalué en tenant compte d'un taux d'actualisation par référence à l'indice OAT 20 ans de 0,60% au 31/12/2020 contre 1,10% au 31/12/2019.

Ces engagements s'élèvent au 31/12/2020 :

au	- P.M.U.	504,6 M€	soit une quote part de	252,3 M€
	- P.M.H.	72,6 M€	soit une quote part de	38,05 M€
	- G.T.H.P.	47,8 M€	soit une quote part de	22,3 M€
	- A.F.A.S.E.C	36,7 M€	soit une quote part de	18,3 M€
	- Autres	38,7 M€	soit une quote part de	19,3 M€

VII.6 - Ventilation de l'effectif au 31 décembre

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2020	CADRE	EMPLOYE	MAITRISE	Total général
HIPPODROMES ET CENTRE D'ENTRAINEMENT	11	78	20	109
SIEGE SOCIAL	36	23	33	92
Total général	47	101	53	201

VII.7 - Consolidation.

Notre Association est combinée dans les comptes de l'Institution des courses afin de pouvoir répondre à la demande du Ministère du Budget.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(en Euro)

Résultats et éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
I Réserves de régulation *					
Pour financement des Immobilisations	143 073 175	139 325 389	135 772 718	131 452 580	115 235 835
Pour Encouragements à l'Elevage					
- Réserve Antérieure	31 664 127	27 490 709	18 002 709	8 514 710	0
- Réserve Accord 2004-2007	5 314 582	0	0	0	0
II Autres Fonds Associatifs et résultat d'exercice *					
Autres Réserves	0	0	0	0	0
- Vincennes 2025	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
- Autres	14 917 510	14 917 510	14 917 510	14 917 510	14 917 510
Report à nouveau	-75 835 579	-100 828 968	-112 037 822	-124 268 489	-90 025 790
Résultat d'exercice	-38 229 175	-24 249 525	-26 038 805	9 511 244	9 384 387
III Activités de l'exercice					
<u>PMH :</u>					
Nombre de réunions	279	278	278	275	127
Nombre de courses	2 261	2 253	2 233	2 201	1 046
Montant des enjeux	28 328 688	28 929 552	27 450 618	26 444 886	13 394 090
<u>PMU Régional :</u>					
Nombre de courses support	23	22	23	22	13
Montant des enjeux	445 245	421 905	404 190	438 639	214 564
<u>PMU National courses françaises :</u>					
Nombre de réunions avec événements	148	148	148	150	138
Montant des enjeux	2 230 637 516	2 191 739 728	2 044 981 252	2 098 825 895	1 814 005 448
Nombre de réunions sans événements	123	130	130	115	94
Montant des enjeux	382 957 909	396 124 927	377 900 782	458 861 258	381 752 660
IV Prix de courses distribués financés					
Sur entrées et forfaits	1 465 357	1 469 467	55 845	0	0
Sur fonds propres	289 040 155	288 525 624	284 089 478	284 145 323	253 421 572
Total distribué	290 505 512	289 995 091	284 145 323	284 145 323	253 421 572
V Personnel					
Effectif des salariés au 31 décembre	244	232	224	217	217
Montant de la masse salariale	19 825 892	20 062 793	20 503 695	19 876 475	16 738 181

* avant affectation

TABLEAU DES OPERATIONS DE PARI MUTUEL 2020

Nature de flux	PARIS MUTUEL HIPPODROME	PARIS MUTUEL URBAIN
Sommes engagées par le public	13 394 090	2 542 236 077
Jackpot		159 858
Paris annulés	7 287	2 860 739
Reliquat sur paris réservés		740
Cagnotte reportée s/Quinté		4 265 214
Balance entre P.M.H. transmis	326 748	11 447
TOTAL	13 728 125	2 549 534 075
Part Institution	1 565 153	303 072 634
Taxe sécurité sociale	241 093	32 795 213
Taxe Etat	709 887	96 563 688
Partenaires Etrangers		82 115 626
T.V.A. - Part de l'Institution	313 029	60 614 522
Mises reportées		26 658 613
Reliquat sur paris réservés		21 392
Cagnotte		2 258 890
Sommes payées au public	10 894 579	1 846 096 523
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	4 384	397 446
Impayés	0	0
Prélèvements internet	0	98 074 634
Cagnotte internet		651 717
Jackpot		213 177
TOTAL	13 728 125	2 549 534 075

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES ENCOURAGEMENTS A L'ELEVAGE DISTRIBUES

	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
Prix et allocations	102 356 270	103 748 350	103 112 220	102 326 610	87 645 860	69 770 920
Primes d'Ecuries	350 192	344 767	307 062	366 171	260 686	233 029
Engagements et forfaits	1 451 646	1 465 357	1 469 467	55 845		0
Objets d'arts	193 044	201 099	251 501	235 549	170 423	151 260
Transports	0	0	0			
0,60% sur Prix de Courses	1 514 248	1 526 411	1 520 500	1 503 121	897 287	720 773
TOTAL PARIS	105 865 399	107 285 983	106 660 750	104 487 296	88 974 256	70 875 983
Prix et allocations - Province	145 749 640	146 136 430	146 104 330	144 808 660	134 331 889	108 259 725
Subvention Province (Particip, s/Primes)						
Primes eleveurs (ex F.N.C.F.)	30 351 982	30 530 505	30 891 438	29 165 227	26 067 239	21 181 653
TOTAL PROVINCE	176 101 622	176 666 935	176 995 768	173 973 887	160 399 128	129 441 378
Subv.diverses (concours modèles, hippique...)	1 044 985	899 141	1 296 970	719 322	701 100	723 625
Prime solidarité crise sanitaire						7 742 610
Prime exceptionnelle Entraîneurs	3 834 451	3 699 759	3 309 852	3 033 024	1 682 435	1 547 205
Prime complémentaire aux Entraîneurs	1 814 796	1 953 694	1 731 751	1 931 793	1 664 653	1 374 476
TOTAL ENCOURAGEMENTS DIRECTS	288 661 253	290 505 512	289 995 091	284 145 323	253 421 572	211 705 277

**MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2020
PARI MUTUEL HIPPODROMES**

	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	TOTAL
Sommes engagées par le public.....	10 871 037	996 863	179 136	1 207 596	139 458	13 394 090
Paris annulés P.M.H.	4 370	1 538	1 068	223	89	7 287
Balance entre P.M.H. transmis	272 501	49 764	4 483			326 748
TOTAL	11 147 908	1 048 165	184 687	1 207 819	139 547	13 728 125
Part Institution.....	1 274 089	119 489	20 611	134 307	16 656	1 565 153
Taxe sécurité sociale.....	195 678	17 943	3 224	21 737	2 510	241 093
Taxe Etat.....	576 165	52 834	9 494	64 003	7 391	709 887
T.V.A. - Part de l'Institution.....	254 817	23 898	4 122	26 861	3 331	313 029
Sommes payées au public	8 847 158	834 001	147 235	967 974	98 211	10 894 579
Balance entre P.M.H. transmis				-7 063	11 447	4 384
TOTAL	11 147 908	1 048 165	184 687	1 207 819	139 547	13 728 125

**MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2020
PARI MUTUEL URBAIN**

	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	ETRANGER	TOTAL
Sommes engagées par le public :							
- C.A. propre S.E.C.F.	887 049 966	187 530 303	80 181 670	108 279 621	66 761 262	306 568 830	1 636 371 653
- C.A. paris évènements.....	450 088 992	72 599 395	17 171 751	38 143 807	9 974 466		587 978 411
- -CA Etrangers.....	192 104 278	37 163 063	14 949 637	21 594 151	12 165 746	39 694 574	317 671 449
- -C.A. Régionaux.....					214 564		214 564
	1 529 243 237	297 292 761	112 303 058	168 017 579	89 116 038	346 263 404	2 542 236 077
Jackpot	103 096		24 069	27 704	4 988		159 858
Paris annulés P.M.U.	1 460 846	353 802	93 564	52 166	66 060	834 301	2 860 739
Bal. entre PMH. et PMU. transmis					11 447		11 447
Reliquat sur paris réservés.....	350	373		17			740
Cagnotte.....	4 200 526	64 689					4 265 214
TOTAL	1 535 008 055	297 711 624	112 420 691	168 097 466	89 198 533	347 097 706	2 549 534 075
Part Institution.....	199 152 782	37 503 952	12 991 775	20 674 769	9 348 715	23 400 641	303 072 634
Taxe sécurité sociale.....	20 616 917	4 080 928	1 496 303	2 260 515	1 138 370	3 202 180	32 795 213
Taxe Etat.....	60 705 370	12 016 067	4 405 783	6 655 960	3 351 867	9 428 642	96 563 688
Partenaires Etrangers.....	51 894 425	10 143 854	3 858 445	5 809 807	3 041 422	7 367 672	82 115 626
T.V.A. - Part de l'Institution.....	39 830 554	7 500 790	2 598 355	4 134 953	1 869 743	4 680 127	60 614 522
Mises reportées	16 879 224	2 962 710	1 081 582	1 716 327	1 118 143	2 900 627	26 658 613
Reliquat sur paris réservés.....			87		169	21 136	21 392
Cagnotte.....		471 026	459 771	1 052 993	266 608	8 492	2 258 890
Sommes payées au public	1 096 736 861	214 509 290	81 983 866	120 576 385	65 782 941	266 507 181	1 846 096 523
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	272 501	49 764	4 483	7 063		63 636	397 446
Impayés.....							0
Prélèvements internet.....	48 919 420	8 410 152	3 445 314	5 141 568	3 229 120	28 929 061	98 074 634
Cagnotte internet			58 402	48 623	9 080	535 611	651 717
Jackpot		63 091	36 525	18 503	42 356	52 701	213 177
TOTAL	1 535 008 055	297 711 624	112 420 691	168 097 466	89 198 533	347 097 706	2 549 534 075

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU
CHEVAL FRANCAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS
7, rue d'Astorg
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation décrit dans la note IV-1 de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du nouveau règlement ANC n°2018-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans l'analyse d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans l'analyse d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANCAIS**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Comité relatif à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2020)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Comité relatif à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS

7, rue d'Astorg
75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES MEMBRES

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Une convention de mise à disposition de bureau et de prestations annexes a été signée entre l'Association « le Prestataire » et la Société Financière de Munster « le Bénéficiaire » dont le Président est Monsieur Jean-Pierre Barjon. La convention est conclue pour une durée déterminée commençant le 22 janvier 2020 et expirant le 31 décembre 2023. En contrepartie de la mise à disposition des locaux, le Bénéficiaire versera au Prestataire une redevance mensuelle de 1 000 euros ainsi qu'un forfait mensuel de 100 euros au titre de l'usage des services généraux communs contractés et de l'ensemble des frais et charges liés à l'occupation des locaux. Les produits constatés à ce titre dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se sont élevés à 12 455 euros.

Cette convention a fait l'objet d'une approbation par les administrateurs lors du Conseil d'Administration du 8 janvier 2020.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SOC ENCOURAG ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

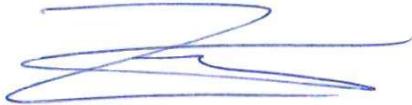
Réunion des membres de l'Association relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES MEMBRES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les membres dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU
CHEVAL FRANÇAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
documents et rapports prévus dans le cadre de la
prévention des difficultés des entreprises**



Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

Au Conseil d'Administration,
SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS
7, rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association et, en application des dispositions des articles L. 611 et suivants du Code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai légal des documents et rapports visés à l'article L. 612-2 de ce Code.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2021

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the printed name of the auditor.

Richard Béjot

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*